

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Gironde

Registre 1879 N° 41

SIGNALEMENT.

Le Sieur Marguet Antoine

natif de St-Etienne de Muret

demeurant à idem

allant à Madrid (Espagne)

âgé de 16 ans, taille d'un mètre

68 centimètres

cheveux châtain front découvert

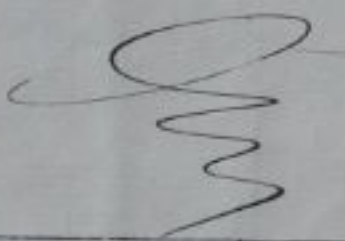
sourcils chât yeux gris

nez long bouche moyenne

barbe point menton rond

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac le 9 juin 1879

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Marguet



Nous soussigné, Louis Pali, maire officier
 de l'état civil de la commune de St. Etienne de Mours,
 canton de Mours département du Cantal, Certifions que
 le nommé Marquet Antoine, fils de Pierre et de Jeanne
 Marquet, né en notre commune le vingt six mars
 mil huit cent soixante-trois et ayant habité
 jusqu'à ce jour, a été d'une conduite ^{irréprochable} ~~exemplaire~~
 sous tous les rapports. Se certifie en outre et en tant
 qu'il en est besoin que son père ma

Declaré qu'il l'autorisait
 à réclamer un
 pass. pour l'indultion
 de se rendre en Espagne.

Certificat

St. Etienne de Mours le deux juin mil huit
 cent soixante-dix-neuf

Le maire

Pali



Handwritten notes on a separate piece of paper, including the word 'Mairie' and other illegible text.